

Tours, 22 février 2022,

Mesdames et Messieurs les **Directeurs des Affaires Médicales** des établissements de santé et structures d'accueil des internes en formation

Mesdames et Messieurs les **gérants des PUI** des établissements de santé et structures d'accueil des internes en formation

Service de la Scolarité

commissions.3emecycle.pharma@univ-tours.fr

Objet : Campagne d'agrément des stages d'internat en Pharmacie hospitalière R3C (phases socle, d'approfondissement et de consolidation)

Mesdames, Messieurs,

La mise en place de la réforme du 3^{ème} cycle (R3C) en Pharmacie hospitalière se poursuit avec l'ouverture en novembre 2022 des premiers stages « phase de consolidation » dans la spécialité pour les étudiants ayant débuté l'internat en novembre 2019.

Le nombre d'internes R3C prenant leurs fonctions en région Centre-Val-De-Loire sera de : 23 en phase socle (13 en 1^{ère} année ; 10 en 2^{ème} année) ; 10 en phase d'approfondissement et ; 5 en phase de consolidation.

La campagne de demande d'agrément des lieux de stages est lancée par la présente et il est demandé aux maîtres de stage des établissements souhaitant accueillir des internes R3C en Pharmacie hospitalière de compléter les documents suivants :

1/ la fiche « Demande d'Agrément 3^{ème} cycle des études – Pharmacie hospitalière » en précisant « Phase socle » et/ou « Phase d'approfondissement » (par option) et/ou « Phase de consolidation » (par option)

2/ les grilles des compétences (attendus pédagogiques des stages) pour les domaines d'activité :

- Pharmacie clinique & prise en charge thérapeutique du patient
- Technologie pharmaceutiques hospitalières & contrôles
- Dispositifs médicaux & Stérilisation & Hygiène
- Radiopharmacie

Ces grilles sont à compléter pour les phases de l'internat pour lesquelles l'agrément est demandé en spécifiant le degré de mise en œuvre pour chaque item comme suit :

- 1- Non abordé
- 2- Abordé = au plus une fois par semaine
- 3- Développé= chaque jour ou plusieurs fois par semaine
- 4- Approfondi = inclus dans une démarche d'évaluation des pratiques

Merci d'imprimer ces grilles, d'y saisir vos informations à la main et les numériser(PDF) pour réponse.



Les fiches de demande d'agrément et les grilles de compétence en rapport sont à retourner **avant le 4 avril 2022 à la Faculté de Pharmacie de Tours** par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

commissions.3emecycle.pharma@univ-tours.fr

Les demandes d'agrément seront traitées par la Commission régionale de coordination de la spécialité « Pharmacie hospitalière » et une visite sur site ou à distance par un trio (enseignant de la discipline ; praticien hospitalier ; interne en pharmacie) diligentée par le Directeur de l'UFR de Pharmacie pourra être menée pour compléter le dossier de demande qui sera soumis en dernier lieu à la « Commission régionale d'agrément des lieux de stages (CRALS) » présidée par le Directeur de l'ARS Centre Val-de-Loire et qui se réunira en juin prochain.

Points importants :

- Les demandes d'agrément de la campagne en cours ne concernent que les services d'accueil dont les agréments R3C arrivent à échéance ou souhaitant demander de nouveaux agréments de domaine ou de phase.
- Les lieux de stages préalablement agréés pour le DES de pharmacie avant la publication de l'Arrêté du 04/10/2019 conservent leurs agréments pour la durée restant à courir et ceux arrivant à échéance au cours de l'année universitaire 2021-2022, seront prolongés pour une durée d'un an, sauf décision contraire du directeur général de l'ARS après avis de la CRALS (Art. 50).

Les résultats de la campagne d'agrément des lieux de stage seront consultables sur le site de l'ARS Centre-Val-de-Loire (Rubrique « Services agréés pour la formation pratique des internes ») dans les jours qui suivront la CRALS de juin 2022.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette note auprès des services concernés de votre établissement et des maîtres de stage concernés par ces demandes d'agrément.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Professeure Véronique MAUPOIL
Directrice

Professeur Daniel ANTIER
Coordonnateur

+33 2 47 36 71 48
Virginie.bernard@univ-tours.fr



UNIVERSITÉ DE TOURS

Faculté de pharmacie
Service de la scolarité
31 avenue Monge
37200 TOURS

pharma.univ-tours.fr

